

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le sept avril deux mille seize, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30/03/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Bernard DUMONT, Bernard POUSSIN, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvie ALAMARGOT, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Catherine CELESTIN, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (délégation de vote à Alexandre MAZIN), Sylvette CHADELAUD (délégation de vote à Jean-Pierre NEXON), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Jean-Pierre ESTRADE (délégation de vote à Catherine CELESTIN), Dominique GILLES (délégation de vote à Alain FAUCHER), Xavier NOUHAUD (délégation de vote à Roger CLEDAT), Michel PARVY (délégation de vote à Bernard DUMONT).

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2016-069 : VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE POUR L'ENTRETIEN ET L'AMELIORATION DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE - MODIFICATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2015-109 approuvant la demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour l'entretien et l'amélioration des voies d'intérêt communautaire.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes de Noblat a, par délibération n°2015-109, décidé de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne pour obtenir une subvention dans le cadre de son programme de travaux grosses réparations et amélioration de la voirie d'intérêt communautaire défini pour 2016.

Aujourd'hui, la commune de la Geneytouse demande une modification des travaux qu'elle avait définis au mois de septembre 2015. Elle souhaite remplacer les travaux prévus sur les VIC 430 et 438 par des travaux sur la VIC 400.

L'enveloppe financière reste la même.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Accepte la modification des travaux demandés par la commune de la Geneytouse,

Charge Monsieur le Président de réaliser les démarches nécessaires auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne à l'obtention de cette subvention.

Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 8 avril 2016

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 15 . 04 . 2016

Publié ou notifié

Le : 15 . 04 . 2016

Le Président,


Alain DARBON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE POUR L'ENTRETIEN ET L'AMELIORATION DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE - MODIFICATION

Date de transmission de l'acte : 15/04/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2016

Numéro de l'acte : 2016-069 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160407-2016-069-DE

Date de décision : 07/04/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions